

**Délibération portant approbation de l'élection du Vice-Président
du Conseil d'Administration**

- Vu** le code de l'éducation
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Le Conseil d'Administration réuni le 12 mars 2026 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Marc BERGÈRE, après avoir régulièrement procédé au vote, approuve à l'unanimité l'élection de Monsieur Aurélien BERRA en tant que vice-président du Conseil d'Administration.

Membres en exercice : 26
Quorum de présence : 14
Votes exprimés : 24
Dont :
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 1

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 12 mars 2026

Le Président du Conseil d'Administration

A blue ink signature of M. Marc BERGÈRE, written over a circular stamp that contains the text "N. BERGÈRE".

M. Marc BERGÈRE

La Directrice

A blue ink signature of Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL, written over a circular stamp that contains the text "N. MARCEROU-RAMEL".

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL